

Métamorphoses de l'éloquence sous la Révolution et l'Empire

Metamorphoses of eloquence under the Revolution and
the Empire

Hélène Parent



Jean-Claude Bonnet, [*Les Aléas de la parole publique \(1789-1815\)*](#), Saint-Étienne : Presses universitaires de Saint-Étienne, coll. « Lettres, idées, arts (xvi^e-xviii^e siècle) », 2021, 185 p., EAN 9782862727394.



Pour citer cet article

Hélène Parent, « Métamorphoses de l'éloquence sous la
Révolution et l'Empire », *Acta fabula*, vol. 22, n° 6, Essais critiques,
Juin 2021, URL : [https://www.fabula.org/revue/
document13629.php](https://www.fabula.org/revue/document13629.php), article mis en ligne le 01 Juin 2021, consulté
le 04 Août 2024, DOI : 10.58282/acta.13629

Hélène Parent, « Métamorphoses de l'éloquence sous la Révolution et l'Empire »

Résumé - Cet ouvrage de Jean-Claude Bonnet, intitulé *Les Aléas de la parole publique (1789-1815)* est constitué de la collection de ses articles passés consacrés à la parole publique sous la Révolution française et l'Empire, publiés entre 1982 et 2015 (soit une période d'une trentaine d'années). Comme il l'explique dans son « épilogue » (p. 175-176), J.-CL. Bonnet a souhaité, en les réunissant et en les révisant, « les faire entrer en résonance et leur donner par là un nouvel éclairage », mettant en avant la continuité de ses préoccupations de chercheur et montrant qu'« il s'agit bien d'une seule et même recherche » (p. 175). S'il a fait le choix de compiler ses travaux en 2021, c'est parce qu'il y voit un écho avec l'actualité politique, comme le dévoile également l'épilogue : nous traversons une « période de troubles et de bouleversements » caractérisée par une « profonde crise de la représentation » (p. 176), qui n'est pas sans lui rappeler la période confuse de la Révolution et de son issue, le régime impérial. D'ailleurs, le titre choisi, *Les Aléas de la parole publique*, a le double avantage de rendre compte de l'ensemble des travaux réunis, et de laisser entendre ce que nous comprenons comme une prise de position de l'auteur : les « aléas », ce sont bien entendu les fluctuations imprévisibles, aussi inouïes que l'est la succession des événements qui se déroulent à cette époque, mais ce terme désigne sans doute aussi les errements de cette parole publique, dans le sens négatif du terme.

Mots-clés - Éloquence, Empire, Parole publique., Politique, Révolution française

Hélène Parent, « Metamorphoses of eloquence under the Revolution and the Empire »

Summary - This book by Jean-Claude Bonnet, entitled *Les Aléas de la parole publique (1789-1815)* consists of the collection of his past articles devoted to public speech during the French Revolution and Empire, published between 1982 and 2015 (a period of some thirty years). As he explains in his "epilogue" (p. 175-176), J.-CL. Bonnet wished, by bringing them together and revising them, "to make them resonate and thereby give them a new light", highlighting the continuity of his research concerns and showing that "it is indeed a single research" (p. 175). If he has chosen to compile his work in 2021, it is because he sees an echo with current political events, as the epilogue also reveals: we are going through a "period of turmoil and upheaval" characterised by a "profound crisis of representation" (p. 176), which reminds him of the confused period of the Revolution and its outcome, the imperial regime. Moreover, the title chosen, *Les Aléas de la parole publique*, has the double advantage of giving an account of all the works gathered, and of letting us understand what we understand as the author's position: the "hazards" are of course the unpredictable fluctuations, as unheard of as the succession of events taking place at that time, but this term undoubtedly also designates the wanderings of this public word, in the negative sense of the term.

Métamorphoses de l'éloquence sous la Révolution et l'Empire

Metamorphoses of eloquence under the Revolution and the Empire

Hélène Parent

Cet ouvrage de Jean-Claude Bonnet, intitulé *Les Aléas de la parole publique (1789-1815)*, est constitué de la collection de ses articles passés consacrés à la parole publique sous la Révolution française et l'Empire, publiés entre 1982 et 2015 (soit une période d'une trentaine d'années¹). Comme il l'explique dans son « épilogue » (p. 175-176), J.-CL. Bonnet a souhaité, en les réunissant et en les révisant, « les faire entrer en résonance et leur donner par là un nouvel éclairage », mettant en avant la continuité de ses préoccupations de chercheur et montrant qu'« il s'agit bien d'une seule et même recherche » (p. 175). S'il a fait le choix de compiler ses travaux en 2021, c'est parce qu'il y voit un écho avec l'actualité politique, comme le dévoile également l'épilogue : nous traversons une « période de troubles et de bouleversements » caractérisée par une « profonde crise de la représentation » (p. 176), qui n'est pas sans lui rappeler la période confuse de la Révolution et de son issue, le régime impérial. D'ailleurs, le titre choisi, *Les Aléas de la parole publique*, a le double avantage de rendre compte de l'ensemble des travaux réunis, et de laisser entendre ce que nous comprenons comme une prise de position de l'auteur : les « aléas », ce sont bien entendu les fluctuations imprévisibles, aussi inouïes que l'est la succession des événements qui se déroulent à cette époque, mais ce terme désigne sans doute aussi les *errements* de cette parole publique, dans le sens négatif du terme.

Présentation générale

Les articles ne sont pas présentés par ordre chronologique de publication, mais regroupés par catégorie. Aussi l'ouvrage se compose-t-il de trois parties thématiques (outre une brève introduction et l'épilogue). La première, intitulée « La

¹ On trouve à la fin du volume une « note bibliographique » qui indique la source de chaque article originel (p. 177-178).

puissance des vocables » (p. 13-57), concerne la langue, et plus particulièrement les évolutions qui touchent la langue littéraire. Y sont abordées la querelle de la néologie, deux grandes figures d'écrivains particulièrement représentatives de ces métamorphoses littéraires (Mercier et Bernardin de Saint-Pierre) et la crise de l'institution académique face à la nouvelle place de l'homme de lettres, qui entend désormais se positionner dans le champ politique et médiatique. La seconde partie, « La parole révolutionnaire » (p. 60-119), est consacrée à la question de l'éloquence entendue comme performance oratoire. Plusieurs genres sont successivement abordés : l'éloge funèbre, l'éloquence d'assemblée², le journalisme — rappelons que le journaliste, s'il ne s'exprime pas oralement, se conçoit comme une figure tantôt complémentaire, tantôt concurrente de l'orateur et permet plus encore que lui de s'adresser au « peuple assemblé³ » — enfin l'éloquence des sociétés populaires, à travers l'évocation de certains discours de Sade à la section des Piques. L'auteur montre comment les genres canoniques de l'Ancien Régime (éloquence judiciaire, éloquence académique, éloquence de la chaire) se trouvent transformés et fusionnent entre eux pour donner naissance à « une éloquence nouvelle », selon le titre du chapitre 7. Il évoque également, à travers les harangues d'Isabelle de Bavière, surnommée la « grande gore » (p. 114), dans le roman de Sade *Histoire secrète d'Isabelle de Bavière*, la question de la représentation de cette éloquence syncrétique dans laquelle on pourrait voir « l'extension au peuple de la fureur libertine » (p. 115). Enfin, la troisième et dernière partie de l'ouvrage s'intitule « Le laconisme impérial » (p. 122-173) et aborde les évolutions de la parole publique sous l'Empire⁴ à travers de nouvelles institutions (l'Institut, la Légion d'honneur) et la prééminence accordée à certains genres d'éloquence (le genre épideictique entendu comme culte des héros, l'éloquence militaire et le rite du serment). J.-Cl. Bonnet propose une vision nuancée du rôle de Napoléon : s'il a effectivement étouffé la parole publique et mis fin à la liberté dont bénéficiaient les arts (en particulier le théâtre) sous la Révolution, il était cependant doté d'une authentique culture et est parvenu à « faire de Paris le centre européen des arts » (p. 168). L'auteur n'omet pas de souligner le prix de cette réussite, et aussi certains échecs : pillages d'œuvres d'art, censure, et « incapacité chronique » (p. 173) de l'empereur à entretenir des relations avec les grands écrivains, toujours considérés comme des menaces (*ibid.*).

² L'article « La Sainte Masure, sanctuaire de la parole fondatrice », initialement publié dans *La Carmagnole des Muses. L'homme de lettres et l'artiste dans la Révolution*, dirigé par J.-Cl. Bonnet en 1998 (Armand Colin), est repris et scindé en deux articles distincts ici (correspondant aux chapitres 6 et 7).

³ J.-Cl. Bonnet rappelle qu'il s'agit au xviii^e siècle de l'expression consacrée pour définir le rôle de l'homme de lettres et plus spécifiquement de l'écrivain des Lumières.

⁴ Deux des quatre articles de cette partie sont extraits de *L'Empire des Muses. Napoléon, les Arts et les Lettres*, pendant de *La Carmagnole des Muses*, publié en 2004 également sous la direction de J.-Cl. Bonnet (Belin).

Le temps des grandes mutations

L'un des principaux intérêts de ces travaux de J.-CL. Bonnet est qu'ils participent sans conteste à la réhabilitation d'une période longtemps délaissée par les études littéraires, au motif que les événements politiques seraient allés trop vite pour laisser le temps à une création digne de ce nom. Cet argument, que J.-CL. Bonnet rappelle dans l'introduction, avait déjà été battu en brèche par Béatrice Didier dans son ouvrage *Écrire la Révolution (1789-1799)*⁵, où l'autrice explorait les causes de ce rejet, voyant la décennie révolutionnaire dédaignée y compris par celles et ceux qui entendaient explorer le « tournant des Lumières », et déplorait la séparation entre les « dixhuitiémistes » et les « dixneuviémistes » à l'université, « mots affreux et barbares⁶ » selon elle. À sa suite, J.-CL. Bonnet revient sur les raisons politiques mais aussi pédagogiques de cette mise à l'écart de la décennie révolutionnaire — qui est, fort heureusement, de moins en moins d'actualité aujourd'hui. Il revient notamment sur « notre propension nationale à raisonner par siècle » (p. 123) dans le chapitre 10 intitulé « Le débat sur le "Grand Siècle" à l'Académie », explicitant les termes de la querelle qui oppose Napoléon (pourfendeur des Lumières et adorateur du siècle classique) aux Idéologues de l'Institut. Le chapitre s'achève sur le constat que les écrivains « ne respectent heureusement aucune frontière et se jouent des parallèles entre les siècles et des répartitions trop scolaires » (p. 129). Ainsi, il importe tout autant de mettre au jour les éléments de continuité entre le xviii^e siècle et la Révolution (et plus généralement entre le xviii^e et le xix^e siècle) que de définir les spécificités de la décennie révolutionnaire et de l'Empire, cet « interrègne » placé sous le signe du « commencement d'une double ère littéraire et sociale » (Nodier, cité p. 7).

En effet, « beaucoup de continuités sous-jacentes viennent tempérer l'idée que tout change » (p. 7) lorsque la Révolution éclate. S'il est vrai que cette dernière a représenté un nouvel âge d'or pour l'éloquence délibérative et a provoqué une brusque libération de la parole publique, J.-CL. Bonnet rappelle toutefois que bon nombre d'écrivains des Lumières se concevaient déjà comme les héritiers des orateurs de l'agora et du forum à travers leurs écrits. Au reste, les hommes de lettres s'étaient déjà emparés d'une nouvelle tribune : l'Académie qui, à travers le genre de l'éloge des grands hommes, constitue dans la seconde moitié du xviii^e siècle le lieu des prémisses de la parole « républicaine » (p. 10). J.-CL. Bonnet l'évoque dans l'introduction et y revient dans le chapitre 4 (« À bas le fauteuil académique ! »), rappelant que le genre de l'éloge académique a été « une

⁵ Béatrice Didier, *Écrire la Révolution (1789-1799)*, Paris, PUF, coll. « Écriture », 1989.

⁶ *Ibid.*, p. 6.

redoutable machine de guerre contre l'Ancien Régime » (p. 54) — un argument que l'Académie elle-même reprend à son compte lorsqu'elle se trouve menacée de suppression sous la Révolution, en se présentant non sans quelque mauvaise foi comme une institution à la pointe du combat des Lumières. J.-CL. Bonnet évoque également, dans le chapitre 1, la querelle de la néologie, que l'on a tendance à limiter — à tort — à la période révolutionnaire et à l'ouvrage de Mercier. En fait, le débat fait rage tout au long du xviii^e siècle et la *Néologie* de Mercier vient le clore en 1801. Il en ressort que la néologie peut être un abus, mais qu'elle est aussi un art, l'art des écrivains (sont alors détaillées les pratiques de Diderot et de Mercier). Ce chapitre s'achève sur les nouveaux problèmes linguistiques que suscite la Révolution, notamment l'abus des mots que dénonce Mercier. Enfin, J.-CL. Bonnet identifie également des éléments de continuité entre certains idéaux du siècle des Lumières et le règne de Napoléon I^{er}. Toujours dans le souci de proposer une vision nuancée de l'Empire, il rappelle que, dans l'iconographie impériale, l'image de l'aigle est contrebalancée par celle de l'abeille, et que l'empereur ne se conçoit pas seulement comme un héros guerrier, mais aussi comme un brillant mécène, un « nouvel Auguste⁷ » (p. 167). À travers plusieurs exemples de réussites scientifiques, techniques ou artistiques (l'Imprimerie impériale — où sont imprimés, entre autres, le Code civil, l'inventaire archéologique ou la *Description de l'Égypte* — le Musée Napoléon, le succès des Salons de peinture, les arts décoratifs...), l'auteur montre que, dans une certaine mesure, l'empereur peut être considéré comme un héritier des Lumières, mais « des Lumières amputées de l'essentiel [...] où n'était plus toléré l'esprit vivifiant qui avait animé les grands écrivains du xviii^e siècle » (p. 173).

Au-delà de ces continuités, J.-CL. Bonnet s'attache à mettre en valeur ce qui fait la spécificité de cette période 1789-1815 : il s'agit d'une époque unique de grandes mutations aussi bien politiques, sociales, institutionnelles, médiatiques et littéraires, et tous ces domaines sont inséparables les uns des autres. C'est là un point essentiel, qui unifie l'ouvrage et rassemble des articles parfois écrits à trente ans d'intervalle : l'auteur formule « une interrogation générale à la croisée des savoirs : au-delà de la seule histoire littéraire, elle porte sur celle des institutions et de la pensée politique » (p. 175). À cet égard, on peut considérer que les réflexions de J.-CL. Bonnet sur la parole publique s'inscrivent dans le cadre de la poétique historique, dans la mesure où il explore le fait littéraire dans ses interrelations avec les institutions, les traditions (notamment la rhétorique classique et ses lieux d'expression) et les contraintes matérielles. Concernant ce dernier point, le chapitre 6 (« La Sainte Masure ») est particulièrement intéressant en ce qu'il permet de prendre conscience de la réalité matérielle de l'éloquence d'assemblée⁸, dans des lieux qui n'étaient au départ nullement conçus pour un tel exercice, et avec des

⁷ Il s'agit du titre du chapitre 14.

techniques qui n'avaient rien à voir avec celles que nous connaissons aujourd'hui. Ce qui permet d'isoler et d'unifier cette période, comme le fait J.-CL. Bonnet, ce sont donc les liens entre langue, littérature et politique (explorés dans la première partie, « La puissance des vocables »), la fusion qui s'opère entre différents genres préexistants et les métamorphoses qui en résultent, enfin la révolution médiatique qui accompagne la libération de la presse (le chapitre 8, « La tribune du journaliste » fait le point sur cette question). Sous la Révolution, comme ensuite sous l'Empire, la parole publique et la littérature sont tout autant conditionnées par le régime politique et par les nouvelles institutions que ceux-ci les conditionnent à leur tour, et la succession rapide des événements mettent d'autant plus en évidence ces interrelations.

Habiter la parole publique

L'attention accordée aux lieux de déploiement de la parole public est également un point central de l'ouvrage, et permet d'envisager, voire d'imaginer cette parole dans ce qu'elle a de plus concret, dans sa dimension à la fois visuelle et sonore. Le chapitre 5, consacré aux éloges funèbres de Franklin, énumère les différents lieux où ces discours, prononcés par plusieurs orateurs, ont pris place : la tribune de l'assemblée (Mirabeau), la rotonde de la halle aux blés (l'abbé Fauchet), enfin l'Académie des sciences (Condorcet). Ainsi, notre perception de l'éloquence dépasse largement la simple trace qui nous en reste bien souvent, à savoir le texte écrit (dont la fiabilité laisse souvent à désirer). Le chapitre 6 est quant à lui entièrement consacré à la « Sainte Masure » qu'est l'assemblée (selon une expression d'André Chénier). J.-CL. Bonnet ne se contente pas de décrire les salles où les députés ont siégé, il énumère et analyse plusieurs projets d'aménagement ainsi que plusieurs inventions techniques (dont la plupart n'ont d'ailleurs jamais vu le jour) destinées à faciliter la prise de parole et l'écoute par le plus grand nombre. Il insiste également sur l'importance des journaux, qui s'avèrent finalement être la chambre d'écho la plus efficace de l'éloquence d'assemblée, et s'attarde sur l'évolution du rôle des tribunes tout au long de la période. Enfin, le chapitre 7 réserve un développement à l'action oratoire et aux interactions entre le monde du théâtre et celui de l'assemblée — un dialogue entre la figure de l'orateur et celle de l'acteur qui peut se révéler à double-tranchant, entre source d'inspiration réciproque et danger, dans la mesure où le théâtre fait appel aux passions. Le chapitre 12, dans la troisième partie consacrée à l'Empire, évoque ensuite les lieux associés à la parole impériale, et la rupture avec la période révolutionnaire est alors très nette : les cérémonies

⁸ Ce point avait déjà fait l'objet du livre de Patrick Brasart, *Paroles de la Révolution. Les Assemblées parlementaires (1789-1794)*, Paris, Minerve, 1988.

aux Invalides (remise de la Légion d'Honneur) ou encore au Panthéon, où une tribune est vouée à l'éloquence guerrière, témoignent d'un changement complet de paradigme, et J.-CL. Bonnet nous propose de suivre cette évolution en regardant les tableaux de David, une évolution qui nous conduit, comme l'illustre parfaitement ce rapprochement dans l'introduction, « du Serment du Jeu de Paume » au « serment à l'Empire » (p. 11).

Cette mutation qui accompagne le passage au régime impérial se manifeste donc par un changement des lieux dévolus à la parole publique, et par une transformation radicale des modalités et des enjeux de celle-ci. Un autre grand intérêt de l'ouvrage de J.-CL. Bonnet, qui lui confère aussi son unité, est la manière dont il nous donne à voir le passage du mouvement à l'immobilité et — ce qui va de pair — du bruit au silence. Les développements des premiers chapitres consacrés à Mercier et à Bernardin de Saint-Pierre sont particulièrement intéressants à cet égard, et montrent comment la rapidité des mutations politiques influence la poétique de ces deux auteurs. Que cela soit dans l'observation de la ville (dans le cas du promeneur Mercier) ou de la nature (dans le cas du voyageur Bernardin), les deux écrivains, considérés comme des visionnaires par Baudelaire, sont confrontés à la nécessité d'inventer un regard qui soit à la mesure des événements révolutionnaires, et qui lutte à la fois contre le « beau fixe » de l'esthétique classique (p. 26) et contre la « classicomanie » des Lumières (p. 29) — selon un mot de Mercier où l'on peut d'ailleurs entendre à la fois un écho à l'obsession des naturalistes pour la taxinomie et à l'esthétique « classique ». Cette « classicomanie [...] n'a point d'yeux » selon la formule de Mercier que Bonnet cite à plusieurs reprises, contrairement à Mercier lui-même qui propose dans *Le Nouveau Paris* des « tableaux mouvants » (p. 48) : la Révolution donne ainsi un coup d'accélérateur à son style, et en fait un témoin engagé, lui qui n'était auparavant qu'un contemplateur dans *Les Tableaux de Paris*. Il s'agit là d'une « révolution du regard⁹ », et J.-CL. Bonnet note que l'animation du spectacle de la nature par Bernardin comme le « diorama révolutionnaire » de Mercier (p. 48) ont quelque chose de cinématographique avant l'heure. Significativement, la référence au cinéma est d'ailleurs omniprésente dans l'ouvrage, ce qui permet là encore au lecteur d'habiter cette parole publique et les lieux où elle se déploie. Les mentions du *Napoléon* d'Abel Gance (1927), en particulier, sont nombreuses, et le film témoigne de « l'assourdissement d'un monde où ne résonne plus finalement que la voix d'un héros immense » (p. 164). Car le passage du mouvement à l'immobilité qui caractérise l'installation de l'Empire va de pair avec un passage du bruit au silence, ou du moins au « laconisme impérial¹⁰ » : cette « *imperatoria brevitatis* » (p. 163) qui

⁹ Voir le titre du chapitre 3 (p. 41).

¹⁰ Voir le titre de la troisième partie.

électrise et fige la nation dans un « sursaut unanimiste » (p. 150), dont la forme la plus représentative est le serment, met brusquement fin à la libération de la parole qui avait caractérisé la Révolution. Toutefois, J.-CL. Bonnet livre dans bon nombre d'articles un jugement sévère sur cette éloquence révolutionnaire qui a eu vite fait, selon lui, de se transformer en vacarme.

L'éloquence révolutionnaire en débat

Tout au long de l'ouvrage, J.-CL. Bonnet semble adopter le point de vue qu'il décrit chez Mercier (qui n'a de cesse de revendiquer son modérantisme), à savoir l'idée d'une décadence de l'éloquence révolutionnaire entre les commencements glorieux de 1789 et l'assombrissement de 1793 et de la « Terreur ». En effet, dans *Le Nouveau Paris*, la république est représentée comme souffrante : le peuple parisien, artisan de la Révolution, en signe également l'échec, il l'a tout à la fois faite et gâtée. Mercier dénonce l'« abus des mots » (p. 22) qui caractérise la parole des sociétés populaires et d'une presse manipulatrice, qu'il accuse d'avoir corrompu la langue, et J.-CL. Bonnet semble adopter sans réelle distance cette idée, au point qu'il est parfois difficile de démêler ce qui relève du jugement de Mercier et de celui du chercheur. Dès l'introduction, les « orateurs de la foule » (selon une expression de Quinet citée p. 10) qui « viennent perturber les débats par leurs invectives et par leurs sempiternelles pétitions » sont accusés de la « cacophonie » qui règne dans l'assemblée où domine alors « le mauvais son haineux des aboyeurs » (*ibid.*). Ce jugement sans nuance porté sur l'éloquence populaire nous semble assez daté et renvoie à l'idée d'une dichotomie, véhiculée par de nombreux travaux du bicentenaire ainsi que par le courant historiographique associé à la figure de François Furet, entre une bonne révolution (celle de 1789) et une mauvaise (celle de 1793, la « Terreur »), vision largement remise en cause par de récents travaux d'historiens¹¹. Plusieurs passages, au fil de l'ouvrage, viennent confirmer cette interprétation. Dans le chapitre 6, J.-CL. Bonnet évoque le passage de l'« arche sainte » à « l'arène cruelle » et au « théâtre pervers » (p. 68), dans le chapitre 7, il est ensuite question des relations entre le théâtre et l'assemblée qui évoluent d'« aimables échanges » vers les « fureurs du mélodrame » (p. 90-91), enfin l'auteur semble accuser cette décadence de l'éloquence révolutionnaire d'être rien moins que la cause du coup d'État du 18 Brumaire, en cédant pour ainsi dire la parole à Mme de Staël et à Edgar Quinet depuis son exil. Si la confrontation des jugements de ces deux auteurs est intéressante en soi, il est là encore difficile de distinguer ce qui relève de leur opinion et de celle de J.-CL. Bonnet, qui semble faire de leur jugement une preuve irréfutable de cette déchéance.

¹¹ Voir par exemple Michel Biard & Marisa Linton, *Terreur ! La Révolution française face à ses démons*, Paris, Armand Colin, 2020.

Pour nous convaincre de ce « délitement » (p. 100) (qualifié également de « dérive funeste », p. 98), l'auteur s'appuie également sur d'autres témoignages : celui de Desmoulins, qui, après avoir été le « procureur de la lanterne » en 1789, plaide pour l'indulgence dans l'ultime numéro du *Vieux Cordelier* au printemps 1794 (ce qui lui vaut un commentaire admiratif de J.-CL. Bonnet louant son « grand courage », p. 85), et celui de Lequinio, qui dénonce les artifices de la rhétorique dans *Les Préjugés détruits* en 1792 et « lève le voile hardiment [...] sur les moindres ficelles de la conquête du pouvoir par la parole » (p. 83). Le débat sur la rhétorique qui se déploie au cours de la période révolutionnaire est ainsi associé à cette prétendue décadence de l'éloquence et J.-CL. Bonnet semble faire de ces témoins des dénonciateurs des abus liés à la Terreur. C'est tout à fait juste s'agissant de Desmoulins en particulier, mais il convient de rappeler plus généralement que le positionnement anti-rhétorique était en fait partagé par la plupart des orateurs qui en faisaient, précisément, une stratégie rhétorique visant à décrédibiliser leurs adversaires politiques. Robespierre lui-même, le 8 thermidor, à la veille de sa chute, dénonce les « effets magiques » du « mot de dictature¹² » que lui assènent ses ennemis. De même, Saint-Just, très méfiant vis-à-vis des effets de l'éloquence, n'a de cesse d'y recourir et en offre un vibrant plaidoyer dans son dernier discours, prononcé (et immédiatement interrompu) le 9 thermidor an II. L'auteur le note lui-même dans le chapitre 7 : « aux "fastes oratoires" des deux premières assemblées, marquées par l'allégresse des commencements, succède une incessante mise en question par les orateurs eux-mêmes, des formes de l'éloquence » (p. 92). Notre objection ne porte pas tant sur ces réflexions quant à la rhétorique, effectivement omniprésentes dans les discours, que sur la périodisation que suggère J.-CL. Bonnet : la Constituante et la Législative (les « deux premières assemblées ») n'ont nullement échappé à ces affres, il suffit pour s'en convaincre de lire les discours autour de l'affaire La Fayette, en juin-juillet 1792. Certes, on pourrait nous objecter que ce débat a eu lieu à la fin de la Législative et que la décadence était déjà en marche, mais force est de constater que la propension à ce que J.-CL. Bonnet nomme, à la suite de Mercier, l'« abus des mots », n'est pas affaire de commencement ou de délitement, mais bien plutôt de contexte politique : les modalités de la parole d'assemblée changent selon qu'on débattre sur l'élaboration de la constitution ou du code civil (un travail de longue haleine) ou qu'on s'attèle à résoudre une crise politique dans l'urgence, et c'est un fait qui se vérifie durant toute la période révolutionnaire. Cette rhétorique chassée par la porte et qui revient par la fenêtre, souvent jugée grandiloquente par la postérité, est donc une expérience partagée par l'ensemble des orateurs, indépendamment de leur camp et des époques : les thermidoriens, qui n'ont de cesse de dénoncer l'abus des mots

¹² Voir Maximilien Robespierre, discours prononcé à la Convention le 8 thermidor an II (26 juillet 1794), *Œuvres*, t. X, *Discours*, Paris, Société des études robespierristes, 2011, p. 553.

des jacobins de l'an II, seront les premiers à recourir à une rhétorique déclamatoire similaire lorsqu'il s'agira de combattre ces mêmes jacobins, et il en va de même ensuite dans certains débats du Tribunat, puis dans les assemblées parlementaires du xix^e siècle. Dès lors, il conviendrait de se demander si, davantage qu'« un des plus grands échecs de la Révolution » (p. 10), il ne faudrait pas plutôt voir dans cette parole de crise caractérisée, selon J.-CL. Bonnet, par son « incapacité à définir et imposer des règles raisonnables¹³ » (p. 10), une réussite, dans le sens où elle a su s'imposer comme un modèle durable (pour les révolutions du xix^e siècle notamment), quand bien même celui-ci appelle à être dépassé¹⁴. Par ailleurs, J.-CL. Bonnet explique par l'« issue souvent tragique » de « l'expérience de la parole publique » (p. 92) le fait que les grandes voix de la Convention n'aient pas été retenues comme des classiques de l'éloquence. Il s'attache alors à analyser plusieurs figures d'orateurs. Mais ces figures ne sont autres que celles qui avaient déjà été mises en avant par Aulard¹⁵ au début du xx^e siècle : Mirabeau, Danton, Robespierre et Vergniaud (avec quelques remarques rapides sur Louvet). Cette sélection comporte selon nous le risque d'associer à ces orateurs une légende (rose ou noire) qui corresponde bien peu à la réalité : peut-être conviendrait-il de s'interroger sur la manière dont l'éloquence révolutionnaire doit désormais être analysée, à partir de vastes corpus de discours et sans se trouver réduite aux quelques « ténors » (p. 93) que l'historiographie a retenus jusqu'à présent, et dont elle a voulu faire tantôt des héros, tantôt des monstres.

Enfin, J.-CL. Bonnet conclut son ouvrage en indiquant sa volonté de faire entrer ses travaux en écho avec l'actualité politique. La démarche est salutaire, et relève du rôle du chercheur en lettres et sciences humaines, dont l'un des objectifs doit être d'éclairer le présent par l'étude du passé. Toutefois, le détail de ce parallèle mérite selon nous d'être discuté. En effet, J.-CL. Bonnet associe à l'actuelle « crise de la représentation » et au « déplorable chahut » des débats à l'Assemblée nationale ce qu'il considère comme les pires heures de la Révolution (p. 176). Mais, malgré toutes les réserves que l'on peut effectivement formuler sur la période dite de la « Terreur », certes marquée par la violence politique, il ne faut pas oublier que c'est également à ce moment, et bien souvent grâce à l'action populaire, qu'est née la démocratie, laquelle ne saurait exister sans le dissensus — ce que les Grecs de l'Antiquité nommaient la *stasis*. Il nous semble dès lors difficile de soutenir la

¹³ On notera que J.-CL. Bonnet ne définit pas ce qu'il appelle « des règles raisonnables ».

¹⁴ Le modèle d'éloquence de la Révolution française est tourné en dérision à de nombreuses reprises dans *L'Insurgé* de Jules Vallès, roman sur la Commune : le personnage principal Jacques Vingtras, projection de l'auteur, y voit une rhétorique désuète incapable de s'adresser au peuple... tout en n'ayant de cesse d'y recourir comme par nécessité lorsqu'il doit lui-même monter à la tribune.

¹⁵ Voir François-Alphonse Aulard, *Les Grands Orateurs de la Révolution française : Mirabeau, Vergniaud, Danton, Robespierre*, Genève, 1980 [1914].

comparaison avec les temps présents, davantage marqués par une uniformisation du discours politique dominant, en tout cas au sein de l'Assemblée — ce qui n'enlève rien à la critique que l'on peut faire par ailleurs de certains usages actuels de la parole publique, liés à l'évolution des technologies de communication (ce qui est un autre débat).

✱

Avec Les Aléas de la parole publique (1789-1815), Jean-Claude Bonnet donne à voir les métamorphoses qui touchent l'éloquence publique sous la Révolution et l'Empire, et rappelle de façon salutaire l'importance de cet objet, qui a désormais pleinement sa place dans les études littéraires, une place dont l'auteur est d'ailleurs l'un des grands artisans, ce que cet ouvrage permet de rappeler. Par la traversée de trente ans de recherches, et par les liens tendus entre le passé révolutionnaire et notre actualité politique, ce livre ouvre également un espace de débat et de discussion autour du sujet aussi passionnant que brûlant de l'éloquence révolutionnaire, espace que nous espérons avoir, par cette recension, contribué à occuper.

PLAN

- [Présentation générale](#)
- [Le temps des grandes mutations](#)
- [Habiter la parole publique](#)
- [L'éloquence révolutionnaire en débat](#)

AUTEUR

Hélène Parent

[Voir ses autres contributions](#)

Courriel : hparent1404@gmail.com